

# Témoignages

**\* Aurore, 21 ans, s'installe dans l'EARL familiale en polyculture – élevage.**

*Quel est votre projet d'installation ?*

Je souhaite intégrer l'EARL familiale en grandes cultures, bovin viande et vignes. Elle est composée de 110 ha dont 12 ha de vignes en vin de pays et 35 mères. Mon projet d'installation permettrait d'intégrer 12 ha supplémentaires de vignes en appellation Saint Mont. Mon installation est prévue pour janvier 2010.

*Comment s'est concrétisé votre projet d'installation ?*

Sur les conseils de l'ADASEA, je me suis inscrite au RDI (ndlr : Répertoire Départ Installation qui met en relation des agriculteurs à la recherche d'un repreneur et des candidats à l'installation) et 1 ou 2 mois plus tard, on m'a rappelée pour me dire qu'un agriculteur qui était venu prendre des informations en vue de la cessation de son activité pouvait me louer 12 ha vigne à 5 km de chez moi. Nous nous sommes rencontrés et ce projet s'est concrétisé.

*Quel est votre parcours personnel ?*

J'ai effectué un Bac Pro Vignes et Vins à Risclé en 2007. Ensuite, j'ai voulu effectuer en suivant l'ancien «Stage 6 mois» que j'ai réalisé en trois périodes : une première en tant que technicienne notatrice en maïs

semence, la seconde dans les chais de la cave de Vic Fezensac pendant les vendanges et la dernière sur une exploitation en bovin viande sur la commune de Marsan. Le but de ces trois expériences était de mieux appréhender les trois facettes de l'exploitation que je vais intégrer «grandes cultures – vignes – élevage bovin». Ça m'a également permis de connaître d'autres zones du département et surtout de savoir ce que c'est d'être dans de l'autre côté de la barrière, dans des organismes agricoles avec qui nous travaillons tous les jours .

*L'entrée de ce dispositif d'installation est le Point Info Installation. Comment l'avez-vous connu ?*

J'avais entendu parlé du Point Info Installation lors de la semaine d'insertion professionnelle organisée par mon lycée où Marie-Hélène Dauriac était venue pour présenter les démarches à effectuer en vue d'une installation agricole.

*Le maître mot de la rénovation du dispositif est «personnalisation». En quoi le dispositif que vous suivez est personnalisé ?*

J'ai ressenti cette notion de personnalisation surtout au niveau de l'entretien pour l'élaboration du PPP. L'autodiagnostic qui permet de faire le point sur son projet est

complet ce qui permet d'aborder tous les côtés de son installation. Cela permet d'exprimer ces propres motivations, de réfléchir à son intégration dans la société par exemple. C'est également l'occasion d'avoir des conseils sur certaines formations à effectuer...

*Dans ce dispositif, il est possible de suivre des formations après l'installation. Seriez-vous intéressée par cette possibilité et sur quels aspects ?*

Bien sûr, je suis intéressée par des formations à réaliser surtout au niveau économique et en gestion. Ce sont des aspects qu'on aborde au lycée mais il nous manque toujours la réalité du projet à intégrer !!! Par contre, comme ces formations ne sont pas forcément obligatoires, il est toujours plus dur de se libérer et de prendre le temps d'aller en formation.

*Quel conseil pourriez-vous donner à un jeune qui souhaite s'installer ?*

Il faut surtout ne pas hésiter à se renseigner le plus largement possible pour être vraiment bien informés. Il faut aussi ne pas commencer les démarches à la dernière minute parce qu'il faut tenir compte de certains délais qui sont incompréhensibles, ce dont on est pas conscient au début du parcours !